

Evaluation de la politique publique des cybercommunes

Myriam LE GOFF-PRONOST (ENST-B, MARSOUIN)
28 Mai 2004 - 10 H – Communauté Urbaine de Brest

Évaluer la politique régionale des cybercommunes revient à examiner dans quelle mesure les objectifs fixés par la Région, à savoir l'appropriation d'Internet et du Multimédia par la population, ont été atteints et à les comparer (notion d'efficacité) aux moyens qu'elle a mis en œuvre (financement de l'équipement, des emplois-jeunes).

Une première phase d'évaluation consistait à réaliser un état des lieux des espaces via un questionnaire en direction des animateurs, questionnaire complété par une enquête qualitative. Cette phase a mis en avant quelques faits stylisés sur le profil des utilisateurs et l'importance de la nature des équipements pour l'appropriation d'Internet par le public. Il ressort qu'il existe peu de différences entre les cybercommunes des quatre départements, que l'animateur est une ressource indispensable au bon fonctionnement de l'espace multimédia, qu'il existe une forte hétérogénéité au niveau des tarifs et des heures d'ouverture appliqués dans les cybercommunes, que le matériel a peu évolué depuis la mise en place du dispositif, freinant alors l'évolution des usages proposés. On constate qu'en majorité les usages sont à faible niveau technique. Il s'agit principalement du courrier électronique, de la recherche d'information, des jeux... Il est alors apparu des situations diverses concernant le développement, les usages et l'utilisation de ces espaces. Quatre scénarios émergent selon le degré d'appropriation de la cybercommune par les membres de la collectivité locale. Trois types de cybercommunes ressortent selon la taille de la commune ou communauté des communes qui les accueille, impliquant également une spécification des usages selon le lieu, d'où le questionnement sur un repositionnement des cybercommunes sur le territoire et la pertinence de l'organisation des cybercommunes et le développement des liens sociaux à l'échelle des Pays.

La deuxième phase porte sur les effets induits par la mise en place des points cybercommune.

Une analyse coût-avantage a été menée avec une recension des coûts encourus pour la Région, les communes et les usagers. Un questionnaire auprès des usagers a été mené afin de connaître précisément leurs usages et leur disposition à payer pour avoir un accès à Internet dans un espace public plutôt qu'à domicile. L'approche qualitative aborde la question de la réduction de la « fracture numérique » en essayant de repérer quelles sont les pratiques effectives de l'usage de l'Internet à l'échelle des Pays. L'étude fait apparaître pour les acteurs de l'Internet la difficulté à créer une véritable animation autour de l'outil technique. Les réussites observées sont le fait de personnalités qui, localement, sont capables d'inscrire cette pratique à la fois dans une réflexion sur les TIC et dans un engagement dans la vie sociale et politique locale.

Renseignements et inscriptions : Elisabeth Le Faucheur Joncour – 02.98.00.84.39